L'énergie

gouvernement fédéral et l'industrie en vue d'économiser de l'énergie, de l'argent et de rendre l'industrie canadienne plus concurrentielle et plus efficace.

Il existe de nombreux secteurs où nous pouvons apporter des améliorations appréciables dans le domaine de l'économie d'énergie. J'espère que lorsque le ministre annoncera toute sa politique énergétique au complet, plus tard ce mois-ci, des mesures seront prises.

Il faudrait améliorer le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes. Il faudrait prévoir de meilleures inspections. J'aimerais voir l'adoption d'une loi sur un kilométrage obligatoire pour les automobiles. C'était prévu dans le discours du trône. On devrait essayer de persuader les gouvernements provinciaux de faire appliquer les recommandations du code de la construction faites en 1978, et nous pourrions peut-être intervenir par le biais du régime de prêts hypothécaires qui relève du gouvernement fédéral. Il y a des maisons modèles dans diverses provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan, qui réalisent des économies d'énergie allant jusqu'à 70 p. 100. Nous devrions adopter pour tout le pays, de concert avec les provinces, des codes de construction, en vertu desquels les nouvelles maisons seront conçues de façon à économiser l'énergie. Il faudrait créer des groupes de travail dans d'autres secteurs, comme les édifices commerciaux. Il y a moyen d'y réaliser d'énormes économies.

Cet après-midi, le ministre a mentionné un certain nombre d'initiatives que le gouvernement fédéral a déjà prises dans le domaine de l'énergie, comme les importants projets du premier tronçon du pipe-line de l'Alaska et du pipe-line de Québec, l'augmentation du budget de Petro-Canada, une politique de mise valeur et d'exploitation de l'énergie solaire, annoncée dernièrement, et une augmentation du programme Enersage. Sans oublier, bien entendu, tous les grands exposés de principe que fera le ministre d'ici la fin du mois.

J'aimerais parler de deux autres programmes importants annoncés il y a quelques semaines par le ministre. Dans le programme de remplacement du pétrole, le gouvernement fédéral s'est fixé un objectif comportant une très importante réduction de l'utilisation de pétrole par l'industrie et d'autres grands consommateurs. Ce qui signifie qu'on va remplacer le pétrole par le gaz, l'électricité et d'autres sources énergétiques renouvelables. Si ce programme entre en vigueur, les économies réalisées dans tout le pays s'élèveront à 375,000 barils de pétrole par jour d'ici quelques années. Cela équivaut à deux usines d'exploitation des sables bitumineux, ou 12 milliards de dollars. Nous pourrions réaliser des économies énormes en utilisant du gaz naturel, de l'électricité et des ressources renouvelables que nous possédons en quantité suffisante au lieu du pétrole brut dont nous manquons et dont le prix ne cesse d'augmenter.

D'autre part, la politique annoncée par le ministre pour bonifier l'huile résiduelle est très importante. Une grande partie de cette huile résiduelle n'est pas utilisée de manière efficace à l'heure actuelle et devrait être remplacée par d'autres sources comme le gaz naturel. Il est en grande partie exporté. Avec un premier investissement de 3 milliards de dollars, nous pourrions réaliser des économies de 125,000 barils de pétrole par jour, soit l'équivalent d'une usine de sables bitumineux. En investissant ainsi 3 milliards de dollars

dans diverses raffineries du pays, nous pourrions économiser l'équivalent d'une usine de sables bitumineux de 6 milliards de dollars.

Voilà certaines des mesures que le gouvernement libéral a prises pour montrer sa détermination à mettre en œuvre une politique énergétique qui soit juste pour le consommateur, les producteurs, les provinces et le gouvernement fédéral. Lorsque le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous annoncera les détails de cette politique à la fin du mois, tous les députés seront convaincus que la motion d'opposition qui a été soumise à la Chambre aujourd'hui n'a pas de raison d'être.

L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury): Monsieur l'Orateur, je tiens à féliciter mes collègues de tous les partis qui ont participé au débat ce soir avec tellement de vigueur et, dans certains cas, de compréhension. Je remercie en même temps ceux qui ont bien voulu faire en sorte que je puisse prendre la parole ce soir.

Malheureusement, depuis bien des années, les provinces de l'Atlantique ont souffert d'un chômage élevé et de disparités régionales. Le problème des disparités régionales se manifeste de bien des façons. Notamment, les nombreux éléments de la population active dans les provinces de l'Atlantique n'obtiennent que les deux tiers des salaires versés dans d'autres régions du Canada.

L'une des raisons de la faiblesse et de la fragilité du secteur industriel dans l'économie des provinces de l'Atlantique est le coût élevé de l'énergie électrique. L'Île-du-Prince-Édouard a l'honneur douteux d'avoir les taux d'énergie les plus élevés du Canada. La Nouvelle-Écosse vient au deuxième rang. Les deux autres provinces de l'Atlantique se trouvent actuellement dans une situation un peu plus avantageuse. Par ailleurs, comme elles dépendent en bonne partie de centrales thermiques fonctionnant au pétrole, cet écart sera rapidement comblé.

De toute évidence, ce qu'il nous faut dans la région de l'Atlantique, c'est un moyen d'intégrer les efforts de tous les gouvernements et des ministères de tous les échelons gouvernementaux, de même que ceux du secteur privé et des syndicats, pour mettre au point une stratégie susceptible de résoudre ces problèmes et d'aboutir à un programme qui éliminera progressivement une fois pour toutes tous les éléments des disparités régionales.

Un autre aspect des disparités régionales, c'est que la moitié des recettes totales des gouvernements des provinces de l'Atlantique viennent d'Ottawa. Cela montre à quel point l'économie de ces provinces est capable de produire l'argent nécessaire pour fournir les services gouvernementaux de base. Tout programme destiné à éliminer les disparités régionales doit donc comporter une politique dynamique de l'énergie, notamment dans le domaine de l'énergie électrique, puisque c'est elle qui alimente l'économie industrielle du Canada, du moins dans la région de l'Atlantique.

Un élément important et fondamental de toute politique de ce genre doit être la possibilité pour les gouvernements des provinces de l'Atlantique de réaliser des économies d'échelles en établissant des installations de production thermique d'électricité. Pour ce faire, nous avons unifié les différents réseaux de distribution d'énergie électrique dans la région de l'Altantique en reliant l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick au moyen d'un câble sous-marin, et en reliant la Nou-